

# 22<sup>ème</sup> Tour cycliste



## RIBERAC - 01 JUILLET 2016

ETAPE 1 : SAINT MEARD DE DRONNE - RIBERAC - 124 KMS

## VERT./MAREUIL - 02 JUILLET 2016

ETAPE 2 : CERCLES - LA TOUR BLANCHE - CLM - 10 KMS

ETAPE 3 : MONSEC - MAREUIL - 114 KMS

## VERTEILLAC - 03 JUILLET 2016

ETAPE 4 : LA TOUR BLANCHE - VERTEILLAC - 131 KMS



Communauté de Communes Pays Ribéraçois



# Coupe de France Espoirs La France Cyclisme



# ASSOCIATION DES AMIS DU TOUR



---

## LE MOT DU PRESIDENT 2016



Cela fait 7 années que le tour cycliste Mareuil-Verteillac-Ribérac est devenu une Manche du Challenge National Espoirs « La France Cycliste ». En 2016, elle devient une Coupe de France Espoirs. De celle-ci en sort de beaux talents qui rentrent dans le camp des professionnels l'année suivante (Coppel, Patanchon, Bergès, Voeckler, Roulston, Fédrigo, Pinot, Demare, Boudat, Leplingard, etc .). Les 22 régions sont représentées par leurs 6 meilleurs éléments âgés de 19 à 22 ans.

Le vainqueur 2015 est Antoine Leplingard.

Le Comité d'Organisation remercie les Communautés des communes, les Communes, le Conseil Départemental de la Dordogne, le Conseil Régional d'Aquitaine, les commerçants et artisans de la région, ainsi que tous les bénévoles et signaleurs qui, de près ou de loin, apportent une aide et une sécurité importante et indispensable à la réussite de celle-ci.

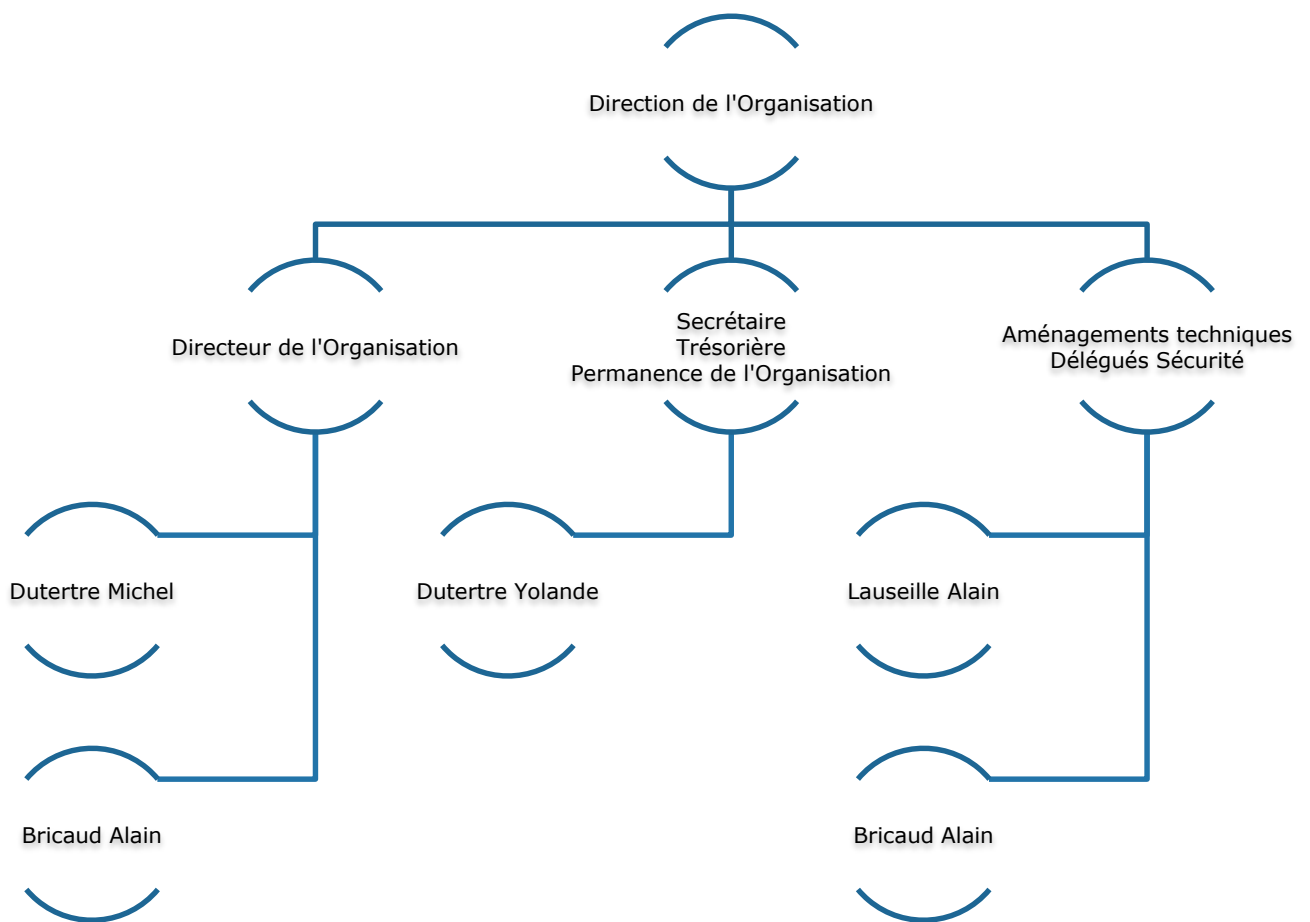
Le Président



# ASSOCIATION DES AMIS DU TOUR



## ORGANIGRAMME DE LA DIRECTION DE L'ORGANISATION

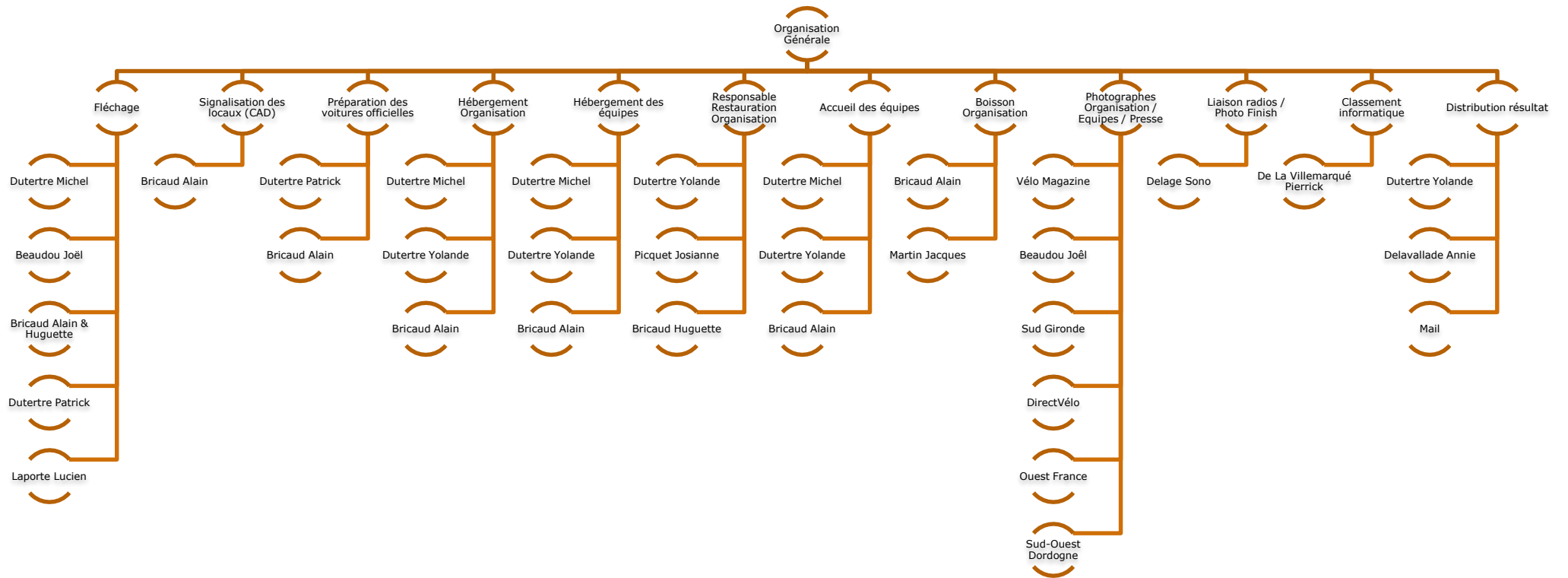




# ASSOCIATION DES AMIS DU TOUR



## ORGANIGRAMME DE L'ORGANISATION GENERALE

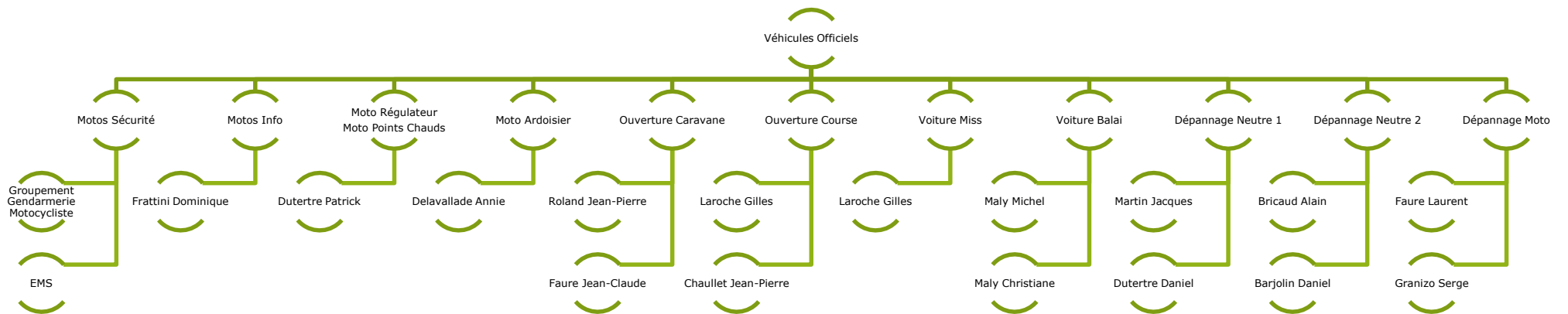




# ASSOCIATION DES AMIS DU TOUR



## ORGANIGRAMME DES VEHICULES OFFICIELS

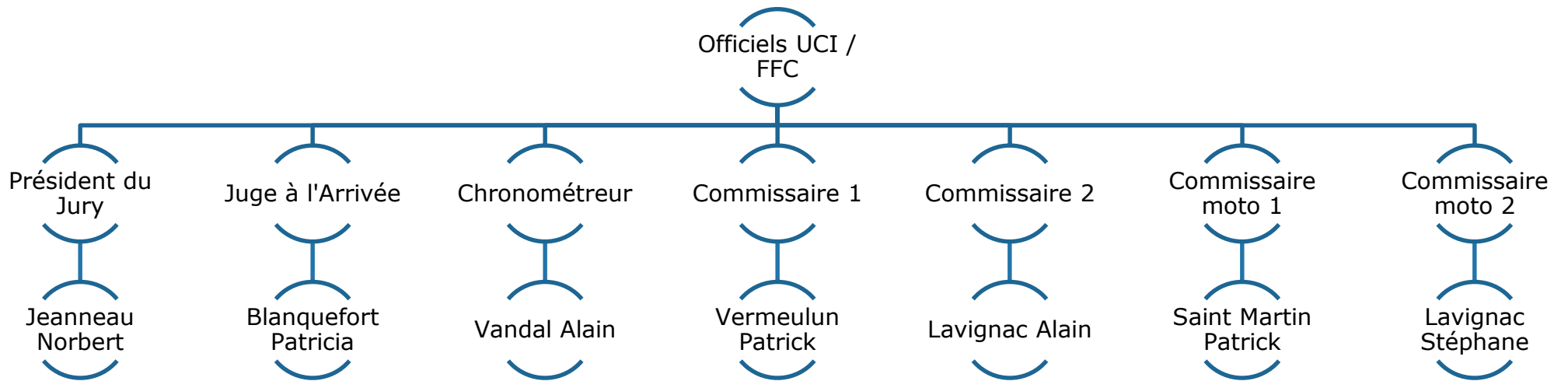




# ASSOCIATION DES AMIS DU TOUR



## ORGANIGRAMME DES OFFICIELS UCI / FFC

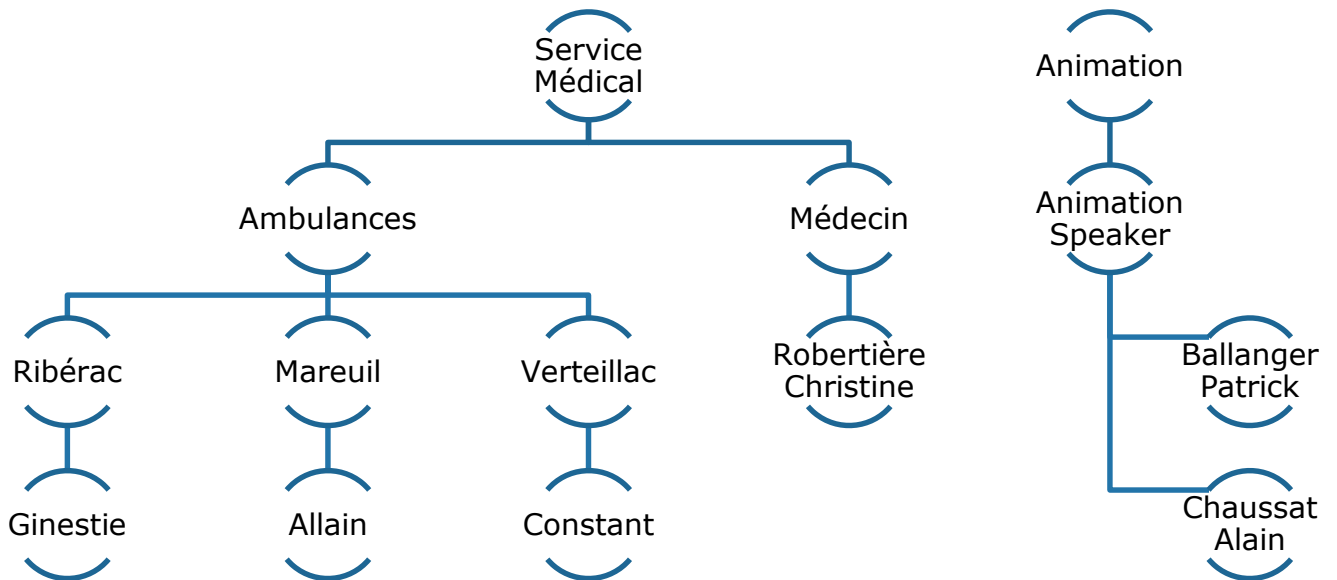




# ASSOCIATION DES AMIS DU TOUR



## ORGANIGRAMME DES SERVICES





# ASSOCIATION DES AMIS DU TOUR



---

## LE PROGRAMME

---

### Jeudi 30 juin 2016

- 18h00 – Accueil des équipes selon consignes de l'organisateur transmises à chaque région
- **AMENER SACS DE COUCHAGE OU DRAPS**

---

### Vendredi 01 juillet 2016

- **PETIT-DEJEUNER A LA CHARGE DES EQUIPES DANS LEUR LOGEMENT RESPECTIF**
- 09h15 - Ouverture de la permanence à la Mairie de St Méard de Dronne + pose de radio (Accréditations – Contrôle des licences – Plaques de cadres – Dossards – Radios)
- 10h30 - Fin de permanence
- 11h00 - Repas des équipes (Salle des fêtes de St Méard de Dronne)
- 13h00 - Réunion des Directeurs Sportifs (St Méard de Dronne)
- 13h00 - Présentation des équipes, signature feuille de départ (St Méard de Dronne)
- 14h30 - Départ du TOUR DU CANTON DE RIBERAC
- 17h15 - Arrivée à Ribérac (environ)
- 17h30 - Cérémonie protocolaire
- 19h00 - Repas à la Salle des Fêtes de La Tour Blanche
- 20h00 - Publication des résultats de l'étape et des ordres de départ du Contre-la-Montre (sur place et par mail)

---

### Samedi 02 juillet 2016

- **PETIT-DEJEUNER A LA CHARGE DES EQUIPES DANS LEUR LOGEMENT RESPECTIF**
- 08h15 – Signature feuille de départ
- 08h45 – Contrôle du gabarit vélo
- 09h00 – Premier départ du Contre-la-Montre à Cercles (horaire précis et impératif)
- 11h15 – Cérémonie protocolaire du CLM
- 11h00 – Repas à la Salle des fêtes de La Tour Blanche puis transfert à Monsec devant la Mairie
- 13h30 – Signature de la feuille de départ
- 14h30 – Départ du TOUR DU CANTON DE MAREUIL
- 17h15 – Arrivée à Mareuil (face à la gendarmerie)
- 17h30 – Cérémonie protocolaire
- 19h00 – Repas à la Salle des Fêtes de La Tour Blanche
- 20h00 – Publication des résultats de l'étape (sur place et par mail)

---

### Dimanche 03 juillet 2016

- **PETIT-DEJEUNER A LA CHARGE DES EQUIPES DANS LEUR LOGEMENT RESPECTIF**
- 10h00 – Repas à la Salle des Fêtes de La Tour Blanche
- 12h00 – Signature de la feuille de départ
- 13h00 – Départ du TOUR DU CANTON DE VERTEILLAC
- 16h30 – Arrivée à Verteillac
- 16h45 – Cérémonie protocolaire suivie d'un vin d'honneur

*Permanence à l'Hôtel de Ville de Verteillac : retour matériel radios, plaques, dossards, et plaques de cadre.*

---





# ASSOCIATION DES AMIS DU TOUR



---

## REGLEMENT PARTICULIER DU TOUR

Le Tour National des Cantons de MAREUIL, VERTEILLAC et RIBERAC est une épreuve (classe fédérale espoirs 2.13) organisée par le Cyclisme Organisation Mareuil-Verteillac-Ribérac, selon les règlements de la Fédération Française de Cyclisme et sur trois journées.

L'épreuve est ouverte aux coureurs « Espoirs » : 4 coureurs de 19 à 20 ans et 2 coureurs de 21 à 22 ans. (Lire règlement la France Cycliste).

### **DEROULEMENT DE L'EPREUVE :**

- 1<sup>ère</sup> étape : Tour de la Communauté des communes de Ribérac en ligne soit 124 kms. Présentation des équipes à partir de 13h30 à Saint Méard de Dronne, puis départ de cette localité le 01 juillet 2016 à 14h30. Arrivée à Ribérac après 3 tours de circuit final de 13 kms
- 2<sup>ème</sup> étape : Contre-la-Montre individuel Cercles – La Tour Blanche (Circuit de 10,3 kms), le premier départ aura lieu à 9h00 précises puis toutes les minutes. (matin du 02 juillet 2016)
- 3<sup>ème</sup> étape : Tour du canton de MAREUIL en ligne. Départ de Monsec à 14h30 pour 114 kms et arrivée à Mareuil (face à la gendarmerie) après 2 tours de circuit final de 20 kms (après-midi du 02 juillet 2014)
- 4<sup>ème</sup> étape : Tour du canton de VERTEILLAC en ligne soit 131 kms. Départ de La Tour Blanche le 03 juillet 2016 à 13h00. Arrivée à Verteillac après cinq tours de circuit final de 8 kms.

NOTA : les itinéraires complets et détaillés font l'objet d'une annexe au présent règlement.

### **ENGAGEMENTS ET CAUTION :**

Les équipes retenues seront celles qui auront déposé dans les délais leur participation avec :

- Engagement par internet sur le site du Comité d'Aquitaine
- une caution de 500,00 € à l'ordre du Comité d'Organisation Mareuil-Verteillac-Ribérac et une caution de 50,00 € pour les plaques de cadres, seront exigées par les équipes qui devront de plus indiquer le nom et la qualité des 3 accompagnateurs avec adresse mail (pour les résultats). Toute équipe qui ne respectera pas les horaires et lieux de repas, verra ces derniers facturés au prix de 10€ par personne.



# ASSOCIATION DES AMIS DU TOUR



---

## GRILLE DE PRIX :

- 1<sup>ère</sup> étape : 915,00 € /20 coureurs
- 2<sup>ème</sup> étape : 459,00 € /15 coureurs
- 3<sup>ème</sup> étape : 595,00 € /15 coureurs
- 4<sup>ème</sup> étape : 915,00 € /20 coureurs
- Classement Général Final : 1 500,00 € /25 coureurs
- Meilleur grimpeur : 290,00 € /5 coureurs
- Meilleur sprinter : 290,00 € /5 coureurs

## OBLIGATIONS DES EQUIPES :

Les concurrents et leurs accompagnateurs s'engagent à respecter :

- le code de la route : les coureurs emprunteront la moitié de la route
- les horaires de rassemblement et de départs fixés par l'organisation
- le respect de l'environnement sur toutes les étapes (ne pas jeter papier et détritrus dans la nature) Parc Natura 2000, sous peine de sanction
- les cérémonies de présentation
- les cérémonies protocolaires : **10 minutes maximum après l'arrivée**
- en toute occasion, la réputation du Tour Cycliste en Périgord Vert et Blanc

## CONTROLE DES LICENCES :

La vérification des licences, présentées par les directeurs sportifs, aura lieu à la permanence de St Méard de Dronne, le vendredi 01 juillet 2016 de 9h15 à 10h30. Il sera remis à chaque concurrent, deux dossards et une plaque de cadre qui seront conservés pendant toute la durée de l'épreuve.

## SIGNATURE DES COUREURS :

Lors des 4 étapes, le créneau horaire des signatures se situe entre 1h et 15 minutes avant le départ de la course. Les coureurs qui abandonneront, remettront dans les meilleurs délais leurs dossards et plaques de cadre aux commissaires de course ou à la voiture balai.



# ASSOCIATION DES AMIS DU TOUR



## **PENALITES :**

Le barème des pénalités FFC est le seul applicable. Le coureur faisant l'objet d'une mesure disciplinaire avec mise hors course ou déclassement, pour une infraction au règlement, se verra retirer les points qu'il aura acquis dans l'épreuve considérée. Toute infraction aux règlements FFC et UCI, relatifs à la lutte contre le dopage, entraînera la suppression des points acquis par le coureur lors de l'épreuve concernée. Les points ainsi perdus par le coureur sanctionné, ne pourront en aucun cas, être attribués à un autre coureur.

## **DEPANNAGE :**

L'organisation met à disposition deux voitures et une moto neutre. Lors du tirage au sort de l'ordre des voitures de la première étape, il sera précisé quelles seront les équipes qui devront fournir des roues pour les véhicules neutres et la voiture balai.

## **MODALITES DE RAVITAILLEMENT :**

Le ravitaillement s'effectue d'une part par l'organisation et d'autre part par les équipes.

### 1) Par l'organisation :

Elle met en place un véhicule qui assure un ravitaillement en eau plate à l'avant de la course

La voiture balai transporte des bouteilles d'eau plate, fournies par l'organisation, pour les concurrents attardés

### 2) Par les équipes:

#### ✓ A poste fixe:

Ils sont effectués par le personnel d'accompagnement des équipes. Ils ont lieu uniquement dans les zones officielles de contrôle, délimitées à l'entrée comme en sortie. Ces zones sont indiquées dans les horaires.

#### ✓ En course:

Le ravitaillement s'effectue selon les règles kilométriques prévues par le règlement UCI, à partir de la voiture du Directeur Sportif. Il s'effectue obligatoirement à l'arrière de la voiture de la direction de course ou du commissaire.

Si nécessaire (canicule), les règles kilométriques peuvent être modifiés par la Direction de course, après concertation avec la Direction de l'Organisation



# ASSOCIATION DES AMIS DU TOUR



## **EN COURSE :**

Le dépassement des groupes de coureurs par les suiveurs sera soumis à l'autorisation des commissaires.

Il est interdit d'abriter, de tirer des coureurs quel que soit le motif.

Un coureur qui abandonne ne pourra pas continuer la course même officieusement.

Les temps seront pris sur la ligne d'arrivée où la photo finish sera installée.

Les coureurs et véhicules doivent impérativement respecter le code de la route (rouler à droite)

Le casque est obligatoire pendant l'échauffement.

## **CONTRE LA MONTRE INDIVIDUEL :**

L'échauffement est interdit sur la ligne d'arrivée et le parcours après le premier départ. L'utilisation de la combinaison est acceptée. Au départ, les coureurs seront tenus. Les directeurs sportifs suivront leur coureur à une distance minimum de 10 mètres et ne devront jamais monter à leur hauteur sous peine d'être pénalisés. Des arbitres à poste fixe et à motos veilleront au bon déroulement du contre la montre.

## **DELAIS D'ELIMINATION :**

Il sera de 15% pour les 3 étapes en ligne et de 25% pour l'étape du contre la montre.

## **INCIDENTS DE COURSE :**

Dans les 3 derniers kilomètres des étapes en ligne, en cas de chute, crevaison, où incidents mécaniques, dûment constatés par le commissaire FFC, le coureur sera crédité du même temps en compagnie desquels il se trouvait.

## **CLASSEMENTS :**

Pour le meilleur sprinter et le meilleur grimpeur les trois premiers marqueront respectivement 5 points, 3 points et un point. Les éventuels ex-aequo seront départagés par le plus grand nombre de meilleures places obtenues dans le MS et le MG puis par la meilleure place au classement général individuel au temps.



# ASSOCIATION DES AMIS DU TOUR



## **CONTROLE ANTI DOPAGE :**

Le règlement anti-dopage de la FFC s'applique intégralement à la présente épreuve.

Le contrôle anti-dopage s'effectuera comme suit :

- 1<sup>ère</sup> étape : Salle du Palais de Justice
- 2<sup>ème</sup> étape : Ecole primaire de la Tour Blanche
- 3<sup>ème</sup> étape : Ecole primaire, rte de Saint-Pardoux à Mareuil
- 4<sup>ème</sup> étape : Salle polyvalente à Verteillac

## **PROTOCOLES D'ARRIVEE :**

- A l'arrivée à Ribérac – Etape 1 :
  - le premier de l'étape
  - le meilleur grimpeur, le meilleur sprinter
  
- A La Tour Blanche – Contre-la-Montre :
  - le premier du Contre-la-Montre
  - le premier du classement général
  
- A l'arrivée à Mareuil – Etape 3 :
  - le premier de l'étape
  - le meilleur grimpeur, le meilleur sprinter
  - le 1<sup>er</sup> du classement général
  
- A l'arrivée à Verteillac – Etape 4 :
  - le premier de l'étape
  - le leader du classement général final
  - le leader du Meilleur Grimpeur final
  - le leader du Meilleur Sprinter final
  - le leader du classement de la Coupe de France Espoirs

A cet effet, les coureurs concernés s'assureront de leurs places respectives après chaque arrivée afin qu'ils prennent leurs dispositions pour se rendre aux cérémonies protocolaires.

Lors du protocole, les coureurs devront être en tenue cycliste (maillots ou survêtement aux couleurs du club). Ils se présenteront **dans les 10 minutes** qui suivent l'épreuve et devront revêtir les maillots de leader qui leur seront proposés.



# ASSOCIATION DES AMIS DU TOUR



## **RADIO :**

Les matériels radios seront fournis par l'organisation. Ils devront être réintégrés complets et en bon état après l'arrivée à Verteillac le dimanche soir. Son prêt est garanti par le chèque de caution que chaque équipe a adressé à l'organisateur au moment de son engagement

## **COMMISSAIRES :**

- Président du Jury : M Jeanneau Norbert
- Juge à l'arrivée : Mme Blanquefort Patricia
- Commissaire 1 : M Vermeulun Patrick
- Commissaire 2 : M Lavignac Alain
- Chronométrateur : M Vandal Alain
- Commissaire moto 1 : M Saint Martin Patrick
- Commissaire moto 2 : M Lavignac Stéphane

## **URGENCE :**

- CH Périgueux  
80, Avenue Georges Pompidou  
24000 Périgueux  
Tél. : 05.53.07.88.36  
Accueil Urgences : 05.53.45.26.38  
SAMU : 15
  
- Clinique Francheville  
34, Boulevard de Vésone  
24000 Périgueux  
Tél. : 05.53.07.15.15  
Urgences : 05.53.02.12.20

## **CONTACTS :**

- Dutertre Yolande : +33 (0) 5 53 60 72 76  
+33 (0) 6 79 66 31 33
- Dutertre Michel : +33 (0) 6 80 92 06 00
- Bricaud Alain : +33 (0) 5 53 91 52 79  
+33 (0) 6 74 66 19 65



# ASSOCIATION DES AMIS DU TOUR



---

## **DIVERS :**

Le fait de signer la feuille de départ engage le coureur à respecter le présent règlement.  
Nous comptons sur vous tous pour respecter les horaires et places revenant à chacun avec tolérance et courtoisie pour que le meilleur climat amical et sportif règne sur notre Tour

Merci de votre compréhension, bonne route et bon séjour dans notre Périgord !

La direction de COMVR



# ASSOCIATION DES AMIS DU TOUR



## KILOMETRAGES

Kms à parcourir	Kms parcourus	Routes empruntées	Localités traversées	Points chauds	Heures de passage	Zones*
	000		St Méard de Dronne (départ salle des fêtes)		Dép. fic	
124,00	000	RD 104	Intersection (à droite) – Départ Réel		14h30	
119,200	4,800	RD 99	Traversée Villetoueix (2 ilots centraux)		14h36	
117,30	6.700	RD99/RD709	Rond-Point La Borie		14h39	
112,80	11,200	RD709/VC	Allemans (à gauche puis à gauche)	MG	14h45	
110,20	13.800	C5/C4	A droite Epeluche/Combéranche (1 ilot)		14h49	
107,30	16.400	C4/D100/D20	A gauche Bourg du Bost puis à droite		14h52	
104,00	20.000	D20/D20E4/E5	A droite, Petit-Bersac puis à gauche	MS	14h57	
97,800	26.200	VC/D43	Intersection à gauche Nougérol		15h06	ZD
92,000	32,000	D5/D43/D708	Intersection à droite Traversée Vanxains		15h13	
87,700	36,300	D708/D44	Intersection à droite Ponteyraud		15h19	ZD
85,700	38,300	D44/C3	Rond-Point à gauche		15h22	
83,100	40,900	C3/D708/VC	A droite Traversée La Jemaye puis à gauche	MS	15h26	
75,600	48,400	VC/C2	Base de Loisirs (à droite)		15h31	
71,900	52,100	D13/C203/D41	Traversée St André de Double (gauche puis gauche)		15h37	ZR
63,900	60,100	D41/D709	Intersection à gauche			ZD
60,300	63,700	D709/D44	Traversée St Vincent de Czac (ilot central) à gche	MS	15h48	
56,200	67,800	D44/D13	Intersection à droite puis droite		15h59	ZD
49,400	74,600	VC/D43	Traversée Siorac de Ribérac (à droite)	MG	16h04	
48,000	76,000	D43/708	Intersection à gauche		16h06	
44,900	79,100	D7083	Traversée de St Martin de Ribérac		16h12	
39,400	84,600	D708	Place Nationale (1 <sup>er</sup> passage) à droite		16h13	
35,200	88,800	C5	Côte de la forêt	MG	16h18	
33,800	90,200	VC5/D43	Intersection à droite		16h23	
31,600	92,400	D43/D708	Intersection à droite		16h25	
28,700	95,300	VC 201	Traversée de St Martin de Ribérac		16h27	
25,400	98,600	RD708/C5	Place Nationale (2 <sup>ème</sup> passage) à droite		16h30	
21,200	102,800	C5	Côte de la forêt	MG	16h39	
20,200	103,800	C5/D43	Carrefour (à droite)		16h43	ZD
18,200	105,800	D43/D708	Intersection à droite		16h46	
15,400	108,600	D708	Traversée de St Martin de Ribérac		16h48	
13,400	110,600	D708/C5	Place Nationale (3 <sup>ème</sup> passage) à droite		16h52	
6,600	117,400	C5/D43	Carrefour à droite		16h54	
4,600	119,400	D43/D708	Intersection à droite		16h58	
3,000	121,000		Traversée St Martin de Ribérac		17h00	
0000	124,000	VC201	ARRIVEE		17h02	

\*Zones : ZD=Zone de Dépassement – ZR=Zone de Ravitaillement



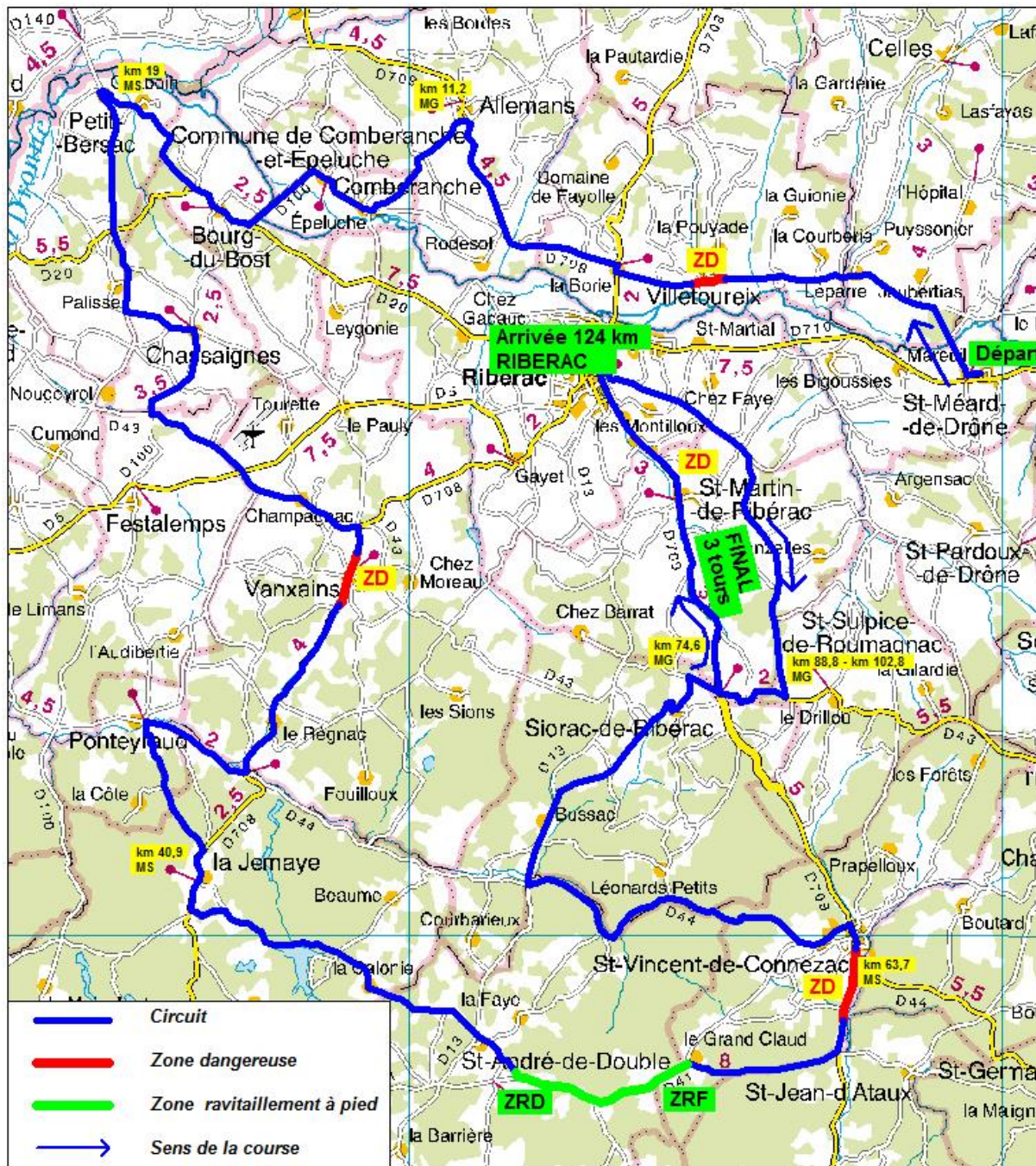


# ASSOCIATION DES AMIS DU TOUR



## CARTE

### TOUR CYCLISTE CANTON DE RIBERAC 1ère étape en ligne (124 km) (VENDREDI 01 Juillet 2016 AM)



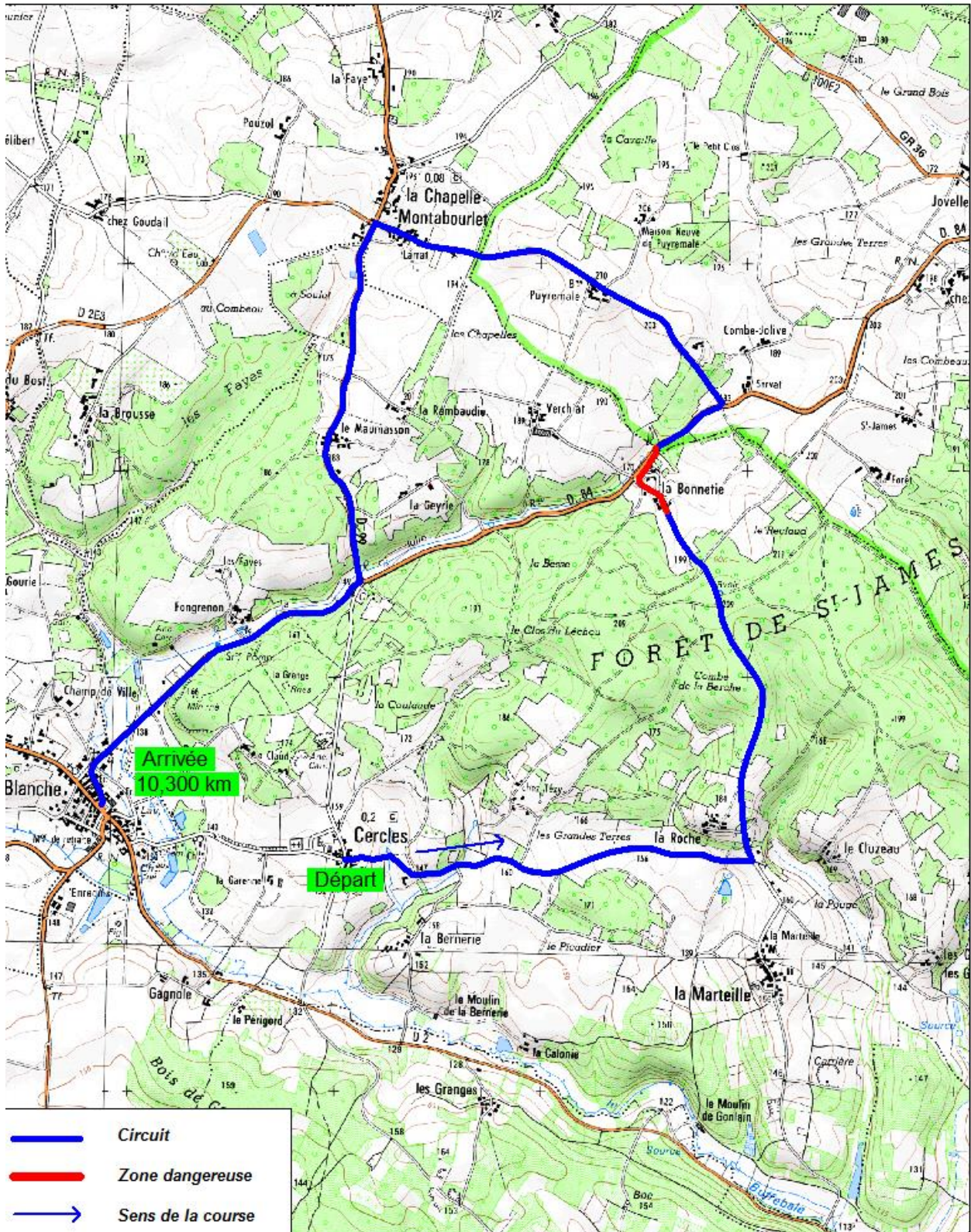


# ASSOCIATION DES AMIS DU TOUR



## CARTE

### TOUR CYCLISTE CANTON DE MAREUIL 2ème étape (CLM 10,300 km) Samedi matin 2 Juillet 2016





# ASSOCIATION DES AMIS DU TOUR



## KILOMETRAGES

Kms à parcourir	Kms parcourus	Routes empruntées	Localités traversées	Points chauds	Heures de passage	Zones*
116,000		VC	Monsec		14h25	
114,000	00	RD84	Chassenat (départ réel)		14h30	X
111,000	3,000	RD84/RD100	Carrefour à gauche		14h34	X
109,800	4,200	RD93/RD100	Carrefour à gauche (direction Léguillac)		14h36	X
109,000	5,000	RD93/RD84	Léguillac(à droite)		14h39	
105,000	9,000	VC/RD939	Monsec(à droite puis à gauche)Puyrial	MG	14h42	
97,100	16,900	VC	Champeau (à droite)	MS	14h53	
95,000	19,000	VC/RD84	Carrefour (à droite)		14h56	
89,400	24,600	VC/RD98	Carrefour (à droite) St Crépin de Richemont		15h04	
83,900	31,100	VC/RD84	Intersection Pontarnaud (à gauche)	MG	15h13	X
75,700	38,300	VC	Monsec (à droite puis à gauche) Puyrial	MG	15h23	
66,800	47,200	VC/VC	Carrefour Champeau (à gauche)		15h36	
64,800	49,200	VC/RD708	Carrefour (à gauche)		15h38	X/DZR
60,200	53,800	RD708	St Sulpice de Mareuil (à droite)	MS	15h45	X/FZR
57,400	56,600	VC/RD87/VC	Carrefour Beaussac (à gauche)		15h49	
55,100	58,900	VC	Croix du Temple	MG	15h52	
50,100	63,900	VC	Malut	MG	15h59	
48,400	63,600	RD99/VC	Les Graulges (à gauche)		16h01	X
44,100	69,900	RD87/RD93	Carrefour (à droite)		16h07	X
42,800	71,200	RD93/RD708	Intersection (à droite)	MG	16h09	X
39,600	74,400	RD708	Mareuil (1er passage)	MS	16h14	X/DZR
37,000	77,000	RD708/VC	Intersection Beaulieu(à droite)		16h17	X/FZR
35,000	79,000	VC/RD12	Intersection Bobost (à droite)		16h20	X
28,000	86,000	RD12	La Rochebeaucourt (à droite)		16h30	X
26,800	87,200	VC	Côte de Bonneuil (tout droit)	MG	16h32	
23,000	91,000	VC	Ste Croix de Mareuil (2 ilots espacés de 500m)		16h37	
19,600	94,400	RD708	Mareuil (2ème passage)	MS	16h42	X
17,000	97,000	RD708/VC	Intersection Beaulieu (à droite)		16h45	
15,000	99,000	VC/RD12	Intersection Bobost (à droite)		16h48	X
8,000	106,00	RD12	La Rochebeaucourt (à droite)		16h58	
6,800	107,200	VC	Côte de Bonneuil (tout droit)	MG	17h00	
3,000	111,000	VC	Ste Croix de Mareuil (2 ilots espacés de 500m)		17h05	
0000	114,000	RD708	Mareuil Arrivée (Face Gendarmerie)		17h09	

\*Zones : ZD = Zone de Dépassement – ZR = Zone de Ravitaillement

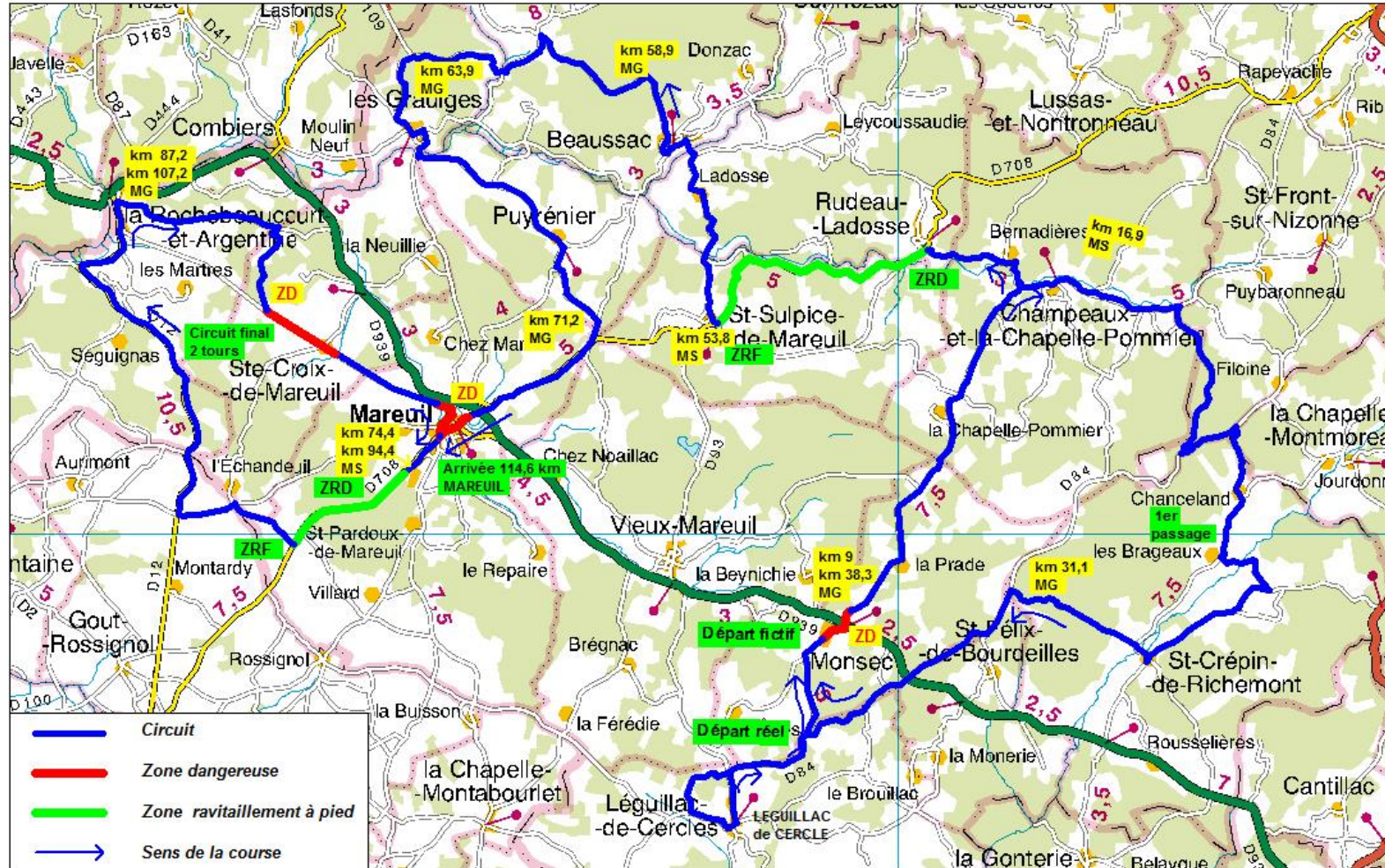


# ASSOCIATION DES AMIS DU TOUR



## CARTE

**TOUR CYCLISTE CANTON DE MAREUIL 3ème ETAPE 114 km en ligne (SAMEDI 2 Juillet 2016 AM)**



**Tour Cycliste Mareuil-Verteillac-Ribérac 2016**

*Etape 3 : Canton de Mareuil*



# ASSOCIATION DES AMIS DU TOUR



## KILOMETRAGES

Kms à parcourir	Kms parcourus	Routes empruntées	Localités traversées	Points chauds	Heures de passage	Zone dépass.*
131,000	0,000	RD99	La Tour Blanche (Départ)		13h00	X
126,00	4,400	RD99	Côte de Flayac (à droite)	MG	13h05	X
124,600	6,400	RD1	Intersection RD106 (à gauche)		13h08	X
123,600	7,400	RD106	Coutures (tout droit)		13h10	X
119,600	11,400	RD 106	Intersection RD708 (à gauche puis à droite)		13h15	X
118,400	12,600	RD 708	Bertric-Burée (à droite)	MS	13h17	
113,100	17,900	VC	Lusignac (à gauche)	MG	13h25	X
109,500	21,500	RD97 <sup>E</sup>	Intersection RD 100 (à droite puis à droite)		13h30	X
108,400	22,600	VC	St Paul de Lizonne (tout droit)		13h31	
105,800	25,200	VC	Intersection RD 97 (à droite)		13h35	X
104,400	26,600	RD 97	Bouteilles St Sébastien (à gauche)		13h37	
102,600	28,400	VC	Côte St Sébastien (à droite) descente dangereuse	MG	13h40	
100,00	31,000	VC	Intersection RD 100 (à droite)		13h43	X
95,800	35,200	RD 100	Intersection Nanteuil (à gauche)		13h49	X
72,600	41,500	VC	Côte de Jarnac (à droite)	MG	13h58	
88,100	42,900	RD 101	Vendoire (à gauche)		14h00	
86,500	44,500	VC	Champagne (à droite)		14h02	
82,200	48,800	VC	Intersection RD100 (à droite)		14h08	X
79,500	51,500	RD 100	Intersection RD 101(à gauche)		14h12	X
78,900	52,100	RD 101	Intersection RD 102 La Chapelle (à gauche)		14h13	X
76,900	54,100	RD 102	Intersection VC de Grésignac (à droite)		14h15	
74,400	56,600	VC	Intersection VC Cherval (à gauche)		14h19	
71,300	59,700	VC	Intersection RD 100 (à droite)		14h23	X
70,200	60,800	RD 100	Goûts Rossignol (à droite puis à gauche)	MS	14h25	X
69,000	62,000	RD 708	Intersection RD 100 (à droite)		14h26	X
63,100	67,900	RD 100	Intersection RD 99 (à droite)		14h35	X
61,700	69,300	RD 99	La Chapelle Montabourlet		14h37	X
59,200	71,800	RD99	Intersection RD 84 (à gauche puis à droite)		14h40	
57,800	73,200	VC	Cercles (à gauche puis à droite)		14h42	
56,800	74,200	VC	Intersection RD 2 (à droite)		14h43	
55,500	75,500	RD 2	La Tour Blanche (à gauche)	MS	14h45	
50,600	80,400	RD 99	Côte de Flayac (à droite)	MG	14h52	
45,000	86,000	RD1	Intersect 708 Verteillac (à gauche puis à droite)		15h00	
41,100	89,900	RD 97/VC	St Martial de Viveyrols (à droite, à gauche, à droite)		15h06	
36,000	95,000	RD1/RD 708	Verteillac (ligne arrivée 1 <sup>er</sup> passage)		15h14	
32,000	99,000	RD97/VC	St Martial de Viveyrols		15h20	
27,000	104,000	RD1/RD708	Verteillac (ligne arrivée 2 <sup>ème</sup> passage)		15h28	
23,000	108,000	RD 97/VC	St Martial de Viveyrols		15h34	
18,000	113,000	RD1/RD708	Verteillac (ligne arrivée 3 <sup>ème</sup> passage)		15h42	
14,000	117,000	RD97/VC	St Martial de Viveyrols		15h48	
9,000	122,000	RD1/RD708	Verteillac (ligne arrivée (4 <sup>ème</sup> passage)		15h56	
5,000	126,000	RD97/VC	St Martial de Viveyrols		16h02	
000	131,000	RD1/RD708	VERTEILLAC ARRIVEE		16h15	

\*Zones : ZD=Zone de dépassement

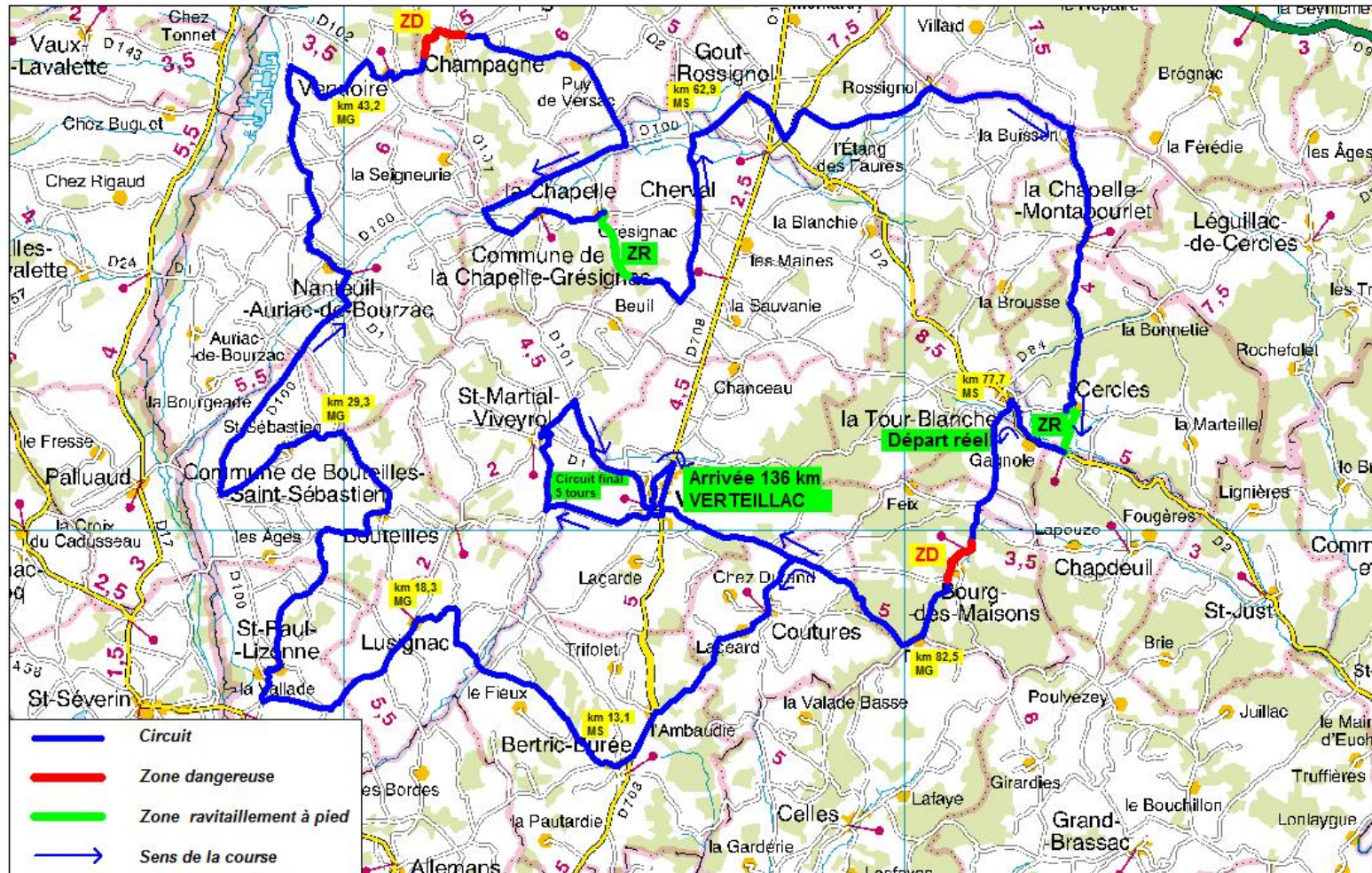


# ASSOCIATION DES AMIS DU TOUR



## CARTE

TOUR CYCLISTE CANTON DE VERTEILLAC 4ème étape en ligne (136 km) (DIMANCHE 3 Juillet 2016 AM)



Tour Cycliste Mareuil-Verteillac-Ribérac 2016  
Etape 4 : Canton de Verteillac



# ASSOCIATION DES AMIS DU TOUR



## NOS PARTENAIRES

Eurovia



*Maillot du Meilleur Grimpeur*

Carrières Malville



*Maillot du Meilleur Sprinter*

Super U



*Maillot de Leader*

Communauté de Communes du  
Ribéracois



Communauté de Communes Dronne et  
Belle



OMYA



Crédit Agricole Charente-Périgord



Région Aquitaine  
R É G I O N



Conseil Général de la Dordogne





# ASSOCIATION DES AMIS DU TOUR



---

## NOS VILLES PARTENAIRES CANTON DE MAREUIL

- Communauté des Communes Dronne et Belle
- Mareuil
- Monsec
- Saint-Croix-de-Mareuil
- La Rochebeaucourt
- Puyrenier
- Les Graulges
- Beaussac
- Rudeau-Ladosse
- Champeau
- Saint-Crépin-de-Richemont
- Saint-Félix-de-Mareuil
- Léguillac-de-Cercles
- Saint-Sulpice-de-Mareuil





# ASSOCIATION DES AMIS DU TOUR



---

## NOS VILLES PARTENAIRES CANTON DE VERTEILLAC

- Communauté de Communes du Ribéracois
- Verteillac
- La Tour Blanche
- Cercles
- Saint-Martial-de-Viveyrols
- La Chapelle Grésignac
- Vendoire
- Champagne-Fontaine
- Lusignac
- Bertric-Burée
- Coutures
- Cherval
- Saint-Paul-de-Lizonne
- Nanteuil-Auriac de Bourzac
- Bouteilles Saint-Sébastien
- Bourg-des-Maisons
- Goût-Rossignol



# ASSOCIATION DES AMIS DU TOUR



---

## NOS VILLES PARTENAIRES CANTON DE RIBERAC

- Communauté de Communes du Ribéracois
- Ribérac
- St Méard de Dronne
- Villetoueix
- Allemans
- Chassaignes
- Combéranche
- Epeluche
- Bourg du Bost
- Petit Bersac
- Vanxains
- Ponteyraud
- La Jemaye
- Saint André de Double
- Saint Vincent de Connezac
- Siorac de Ribérac
- Saint Martin de Ribérac